

(<sup>1</sup>)

( N° 43. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1898.

---

Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1899 (<sup>1</sup>).

---

### AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. HEUSE.

Supprimer l'article 16 du Budget des  
Voies et Moyens, ainsi conçu :

16. *Rivières et canaux, fr. 1,260,000 »*

PAUL HEUSE.  
CH. MAGNETTE.  
FERD. FLÉCHET.  
E. HAMBURSIN.

Weglaten : Artikel 16 van de Begroo-  
ting der Wegen en Middelen, luidende als  
volgt :

16. *Rivieren en vaarten, fr. 1,260,000 »*

PAUL HEUSE.  
CH. MAGNETTE.  
FERD. FLÉCHET.  
E. HAMBURSIN.

---

(<sup>1</sup>) Budget, n° 3, I.  
Rapport, n° 36